

Activité T1 2021

- **Production du Groupe en part M&P au T1 2021 : 25 240 bep/j**
 - Production de 15 120 b/j en part M&P sur le permis d'Ezanga au Gabon, stable par rapport au T4 2020 en raison de la poursuite des réductions de production effectuées dans le cadre des quotas décidés par l'OPEP
 - Forte hausse de la production de gaz en Tanzanie avec 40,7 Mpc/j en part M&P
 - Production en part M&P de 3 333 b/j en Angola, en baisse sensible en raison notamment d'un arrêt prévu pour maintenance
- **Production valorisée de 96 M\$ pour le trimestre, en augmentation grâce à la poursuite de la hausse des prix du brut**
 - Prix de vente moyen de l'huile de 57,3 \$/b, en augmentation de 28% par rapport au T4 2020 (45,0 \$/b)
 - Chiffre d'affaires de 85 M\$ après prise en compte du retraitement des décalages d'enlèvements et réévaluation des stocks de 11 M\$ (dont 13 M\$ de barils produits mais non vendus dans la période)
- **Position financière solide et préparation à la reprise du développement**
 - Position de trésorerie de 154 M\$ au 31 mars 2021
 - Préparation en cours de la campagne de forage de développement prévue à l'été 2021 sur le permis d'Ezanga, qui permettra de restaurer le potentiel de production des champs

Indicateurs clés au premier trimestre 2021

		T1 2020	T2 2020	T3 2020	T4 2020	T1 2021	Variation vs.	
							T1 2020	T4 2020
Production en part M&P								
Gabon (huile)	b/j	19 594	16 675	16 245	15 096	15 120	-23%	0%
Angola (huile)	b/j	4 213	4 003	3 793	3 725	3 333	-21%	-11%
Tanzanie (gaz)	Mpc/j	30,7	25,4	33,1	36,7	40,7	33%	11%
Total	bep/j	28 916	24 919	25 549	24 937	25 240	-13%	1%
Prix de vente moyen								
Huile	\$/b	56,5	23,0	46,6	45,0	57,3	1%	28%
Gaz	\$/Btu	3,32	3,33	3,31	3,31	3,34	1%	1%
Chiffre d'affaires								
Gabon	M\$	83	37	65	57	71	-14%	24%
Angola	M\$	13	7	10	10	12	-8%	19%
Tanzanie	M\$	8	9	11	16	13	65%	-19%
Production valorisée	M\$	103	52	85	83	96	-11%	15%
Activités de forage	M\$	5	1	0	0	0		
Retraitement des décalages d'enlèvements et réévaluation des stocks	M\$	-28	8	-15	34	-11		
Chiffre d'affaires consolidé	M\$	80	62	70	117	85	7%	-27%

La production du Groupe en part M&P au T1 2021 s'établit à 25 240 bep/j, en augmentation de 1% par rapport au T4 2020 (24 937 bep/j). Alors que l'activité sur le permis d'Ezanga au Gabon (15 120 b/j en part M&P) a été particulièrement stable en raison de la poursuite de la mise en œuvre des quotas OPEP, l'augmentation marquée de 11% de la production de gaz en Tanzanie (40,7 Mpc/j en part M&P) a compensé la baisse de production de 11% en Angola consécutive à un arrêt pour maintenance au mois de février.

Le prix de vente moyen de l'huile s'établit à 57,3 \$/b contre 45,0 \$/b au trimestre précédent, soit une hausse de 28%.

La production valorisée du Groupe (revenus des activités de production, hors décalages d'enlèvement) s'élève donc à 96 M\$ au T1 2021, en augmentation de 15% par rapport au T4 2020. Le retraitement des décalages d'enlèvement (13 M\$ produits mais non enlevés sur la période), net de la réévaluation de la valeur des stocks (impact positif de 2 M\$), a eu un effet négatif de 11 M\$ au premier trimestre. Le chiffre d'affaires consolidé annuel du Groupe au T1 2021 s'élève donc à 85 M\$.

Activités de production

- Gabon

La production d'huile en part M&P (80%) sur le permis d'Ezanga s'est élevée à 15 120 b/j (18 901 b/j à 100%) au T1 2021, quasiment inchangée par rapport au T4 2020 (15 096 b/j en part M&P). La production

du champ a été limitée à 19 000 b/j (soit 15 200 b/j en part M&P) en raison des réductions de production effectuées dans le cadre des quotas imposés par l'OPEP.

Avec en vue la levée de cette contrainte, M&P travaille à la préparation de la campagne de forage de développement qui permettra de restaurer le potentiel de production des champs, et dont le démarrage est prévu pour l'été.

- **Tanzanie**

La production de gaz en part M&P (48,06%) sur le permis de Mnazi Bay s'établit à 40,7 Mpc/j (84,7 Mpc/j à 100%) au T1 2021, en hausse de 11% par rapport au T4 2020. Cette augmentation est d'autant plus notable que le premier trimestre est habituellement une période de faible demande de gaz en raison de la saison des pluies et de la disponibilité des capacités de génération hydroélectrique qui en résulte ; l'évolution par rapport au T1 2020 est par conséquent de 33%.

Un changement de méthodologie comptable explique la baisse relative du chiffre d'affaires en séquentiel par rapport au T4 2020 malgré l'augmentation de la production. Il est à noter que ce changement, est sans effet au niveau du résultat opérationnel.

- **Angola**

La production en part M&P (20%) du Bloc 3/05 en 2020 s'élève 3 333 b/j (16 663 b/j à 100%). La production a notamment été suspendue ou fortement réduite pendant dix jours à la fin du mois de février pour une opération de maintenance prévue de longue date. La production a également été affectée au mois de mars en raison de l'installation d'une snubbing unit.

L'opérateur Sonangol P&P continue, avec le soutien actif de M&P et des autres partenaires, de travailler à une montée en puissance de l'injection d'eau qui permettrait une augmentation de la production. Un incrément de production est également attendu de la campagne de workovers en cours de démarrage.

Situation financière

La position de trésorerie au 31 mars 2021 s'établit à 154 M\$, en légère baisse par rapport à décembre 2020 (168 M\$), le Groupe n'ayant enregistré qu'un seul enlèvement durant la période. M&P a par ailleurs procédé au remboursement de 22 M\$ de dette au cours du T1 2021, réduisant ainsi son endettement total à 601 M\$. La dette nette d'élève à 447 M\$ à fin mars 2021.

M&P avait engagé fin 2020 une procédure pour obtenir la libération rapide des 43 M\$ bloqués sur un compte-séquestre et correspondant à la dette de de la Gabon Oil Company (GOC) au titre du portage des coûts antérieurs à 2018. La décision rendue le 29 mars 2021 par le tribunal judiciaire de Paris n'a pas permis le déblocage des fonds comme le demandait M&P. S'il n'a pas statué sur le fond, et en particulier n'a pas remis en cause la pleine validation de la somme de 43 M\$ résultant de la procédure d'expertise auprès de la CCI, le tribunal a estimé que la procédure d'arbitrage demandée par la GOC devait aller à son terme avant que le compte-séquestre puisse être libéré. M&P reste confiant quant à l'issue positive de cette étape supplémentaire, laquelle pourrait prendre entre 12 et 18 mois.

